

# Commune de Suchy

## Demande d'autorisation municipale

avec affichage de la décision

N° 2025 - 02

*Liste non exhaustive : mur de soutènement / place de stationnement / ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout ou réservoir à pellets (selon contenance et/ou l'emplacement) / capteurs solaires (d'une surface maximale de 32 m<sup>2</sup> intégrés dans le plan du toit et ne dépassant pas plus de 10 cm la couverture de celui-ci, excepté zone du Bourg) / fenêtre du type « vélux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m<sup>2</sup> / construction de minime importance d'une surface inférieure à 12 m<sup>2</sup> au sol comme couvert, cabanon de jardin, réduit à outils, véranda / petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct comme fermeture d'une terrasse ou d'un balcon), à confirmer par la Municipalité et pour autant que ces ouvrages ne se situent pas en zone agricole.*

### A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : Sylvie et Daniel Henry

Lieu-dit : .....

Adresse locale : Rte de Belmont N° : 7

Téléphone : 024 441 44 40 Téléfax : .....

Parcelle n° : 8 N° ECA : 14

Surface parcelle : ..... m<sup>2</sup> Note architectural NRA : .....

Coordonnées nationales, selon CNS : ..... / .....

Zone selon plan général d'affectation : .....

### B. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans : .....

Adresse : .....

Description de l'ouvrage : création d'une salle de bains au 1er étage, avec  
ouverture en façade nord-est d'une fenêtre  
dimension 60/90

Façades – matériaux : .....

Toiture – matériaux : .....

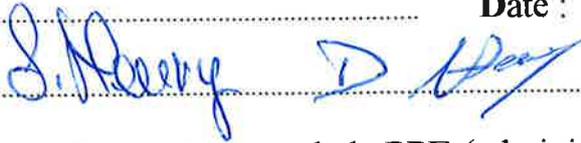
Coût estimatif des travaux : Frs 30'000.-

Abattage prévu d'arbres ou de haies : non  oui

### C. SIGNATURES ET ACCORDS

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu : Suchy Date : 17.02.2025

Signature(s) : 

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu : ..... Date : .....

Signature(s) : .....

Accord des voisins directement touchés ou concernés :

Parcelle n° : 7 Signature(s) : 

Parcelle n° : ..... Signature(s) : .....

*à remplir par la Commune*

### D. DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 17. fév. 2025, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours,

du 18 fév. 2025 au 17. mars 2025

La Municipalité



Le dossier complet peut être consulté au bureau communal

Annexes : 2 x plan de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage à construire  
2 x plan de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension

.....  
.....  
.....